



CABINET
Service communication

Jeudi 23 juillet 2015

POINT DE SITUATION CONCERNANT L'INCENDIE SUR LE SITE PETROCHIMIQUE DE LYONDELLBASELL DE BERRE-L'ÉTANG LE 14 JUILLET

Concernant l'impact environnemental des incendies des cuves du site pétrochimique de LyondellBasell de Berre-l'Étang du 14 juillet dernier, la préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfecture des Bouches-du-Rhône, apporte les précisions suivantes.

L'association agréée Air PACA qui mesure les concentrations de polluants BTEX et ozone sur la station permanente de Berre a, à partir du quinze juillet, constaté que les maximales relevées ont présenté des pics importants notamment lors des vents de terre la nuit en direction de la commune de Berre l'Étang.

Depuis mardi, une baisse sensible des niveaux de composés organiques volatiles (COV) est constatée.

Les pics enregistrés ont été divisés par six entre le 15 et le 22 juillet pour le toluène et le benzène. Les niveaux relevés restent cependant supérieurs aux teneurs maximales habituellement rencontrées sur le site.

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet des Bouches-du-Rhône a notifié à l'exploitant un arrêté d'urgence le 14 juillet concernant la mise en sécurité des installations et les évaluations techniques, environnementales et sanitaires nécessaires.

Cet arrêté préfectoral prévoit les obligations suivantes pour l'exploitant : la mise en place de mesures d'analyse des polluants dans l'air ; la rédaction d'un rapport qui doit être remis à la fin de la semaine prochaine à la préfecture et à l'inspection des installations classées (DREAL), de même qu'un bilan de l'impact environnemental des incendies des cuves et des rejets des composés volatils qui devra être remis à ces mêmes autorités.

Les services de l'État restent mobilisés et vigilants afin que le retour à des conditions normales d'exploitation du site de LyondellBasell intervienne dans les meilleurs délais.